

Déclaration du président

Intervention du très honorable Jean Chrétien Premier ministre du Canada

Nous avons eu une journée intense et productive. Je dois dire que j'ai été impressionné par la qualité de nos discussions franches et honnêtes. Nous avons discuté des défis que la mondialisation pose aux pays démocratiques, des préoccupations très réelles et légitimes exprimées à l'égard des courants que déclenche la mondialisation et de la nécessité pour les gouvernements de maintenir leur capacité à répondre aux besoins et aux circonstances qui leur sont propres.

Je suis heureux de vous apprendre que nous nous sommes entendus sur un élément fondamental du développement de la grande famille des Amériques. Pour faire partie du processus du Sommet des Amériques, un pays doit être dirigé par un gouvernement démocratique. C'est là une condition essentielle.

À partir d'aujourd'hui, seules les nations qui se conforment à notre loi démocratique pourront bénéficier des avantages de n'importe quel accord que nous conclurons. La clause couvrira tous les éléments du processus du Sommet, y compris les zones de libre-échange des Amériques. Nous avons également invité les gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement à appliquer les lois de la démocratie à leurs activités.

Le président du Costa Rica a lancé un appel en faveur de la ratification de la convention contre la corruption d'ici 2002. Le Canada et le Costa Rica ont déjà ratifié une convention. Demain, nous poursuivrons nos discussions sur les thèmes du Sommet : créer la prospérité et réaliser le potentiel humain. Puis, nous signerons la *Déclaration de Québec* et le *Plan d'action*.

